

DEFi Croissance : un nouvel Accélérateur dédié PME de moins de 50 salariés des secteurs de la Chimie, Plasturgie et Santé



Paris, le 14 juin 2019 - Bpifrance s'associe aux fédérations de la Chimie, de la Plasturgie et de la Santé pour proposer un nouveau programme sur-mesure « DEFi Croissance » qui s'adresse aux PME industrielles de moins de 50 salariés.

L'accompagnement est un facteur clé de croissance des entreprises. C'est pourquoi Bpifrance a lancé en 2015 son premier programme Accélérateur dédié aux PME : un programme d'accompagnement de 12, 18 ou 24 mois composé principalement de conseils, formations, séminaires et mise en relation avec des pairs. Celui-ci permet ainsi aux entreprises de disposer de tous les outils nécessaires pour les aider à se développer plus rapidement et à renforcer leur positionnement sur leur marché.

A fin 2018, 650 entreprises ont bénéficié ou bénéficient d'un programme Accélérateur de Bpifrance décliné depuis sous plusieurs formes : Accélérateurs Régionaux, Accélérateurs Nationaux, Accélérateurs Filières et Accélérateur International.

À la suite du succès des programmes Accélérateurs PME Chimie et PME Plasturgie lancés respectivement en octobre 2018 et avril 2019, Bpifrance s'associe aux fédérations de la Chimie (France Chimie, Febea, Fipéc et FNCG), de la Plasturgie (Fédération de la Plasturgie et des Composites) et de la Santé (le LEEM et L'UNION) pour proposer « DEFi Croissance » un nouvel Accélérateur sur-mesure dédié aux PME industrielles de moins de 50 salariés. Un programme qui s'articulera autour de 3 piliers :

- Le conseil, à travers un suivi individuel de l'entreprise pour challenger son *business model*
- La formation via des sessions collectives présentiels (en partenariat avec de grandes écoles de commerce, d'ingénieurs et des écoles spécialisées) et des dispositifs digitaux
- La mise en réseau afin de bénéficier d'un accès privilégié aux communautés d'entrepreneurs et de partenaires de Bpifrance et de l'élargir

Le programme DEFi Croissance - Accélérateur des Industries de la Chimie, Plasturgie, Santé sera décliné en deux promotions régionales. En région Auvergne-Rhône-Alpes ce programme sera lancé le 20 novembre et en région Ile-de-France le 03 décembre 2019. 60 entreprises au total seront sélectionnées (30 pour la promotion à Paris, 30 pour la promotion à Lyon) pour leur potentiel de transformation et leur ambition de développement. Les entreprises ont jusqu'au 11 septembre pour déposer leur candidature au programme.

Ce nouvel Accélérateur s'adresse aux dirigeants des entreprises adhérant à DEFi et ayant un effectif moyen sur l'année 2018 inférieur à 50 salariés.

Toutes les informations sur le programme et les conditions d'inscription sont disponibles sur le site de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-candidature-pour-integrer-le-programme-DEFi-Croissance-46552>

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> -

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Contacts presse :

Bpifrance : Laure Schlagdenhauffen – laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr – 01 41 79 85 38

France Chimie : Guillaume Croullebois – gcroullebois@francechimie.fr – 01 46 53 11 65